

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

SAINTE-LAURENT JUSTINIEN, 5 septembre. —ROME: la fête de Saint-Pierre-ès-liens; les futurs Cardinaux; le collège austro-hongrois. —CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE: *Tributum* pour la Nativité de la T. S. V.; nominations ecclésiastiques dans le diocèse de Montréal; ordination au G. Séminaire de Montréal; fin de la première retraite pastorale; retraite des Frères des Ecoles chrétiennes; professions religieuses à la Congrégation N. D.; bénédiction du nouveau couvent de Saint-François; *Tributum* au nouveau couv. de Stanstead; Nécrologie, mort de



### SOMMAIRE

M. Pierre Bédard. — SPOILIATION DE LA PROPAGANDE. — LES FILLES DE LA SAGESSE, martyres du choléra. — LE JOURNALISME A SENSATION. — LA PRIÈRE, par Lamennais. — LES CHEFS DE L'ÉTAT EN FRANCE, leur dévouement. — DOCUMENTS ÉPISCOPAUX PUBLIÉS PAR LES SEMAINES RELIGIEUSES. — LA NOUVELLE ÉGLISE DE CHANDERNAGOR, Indes françaises. — CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER; discours du R. P. Gavin sur la franc-maçonnerie anglaise; désintéressement de M. Windthorst; testament de Mgr Ramadieu. — LA MAMAN DE HUIT ANS. — Décès.

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO  
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.  
Bureaux: No, 20 rue Saint-Vincent  
MONTREAL.

### PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Lundi,	1er septembre	— Ile Perrot.
Mercredi,	3	— Saint-Romain d'Hemmingford.
Vendredi,	5	— Sainte-Marguerite du Lac Masson.

---

### FÊTES DE LA SEMAINE.

**DIMANCHE, 31 Août** — 13<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte — Solennité du Sacré-Cœur de la B. V. M., double majeur, ornements blancs. En ce jour on annonce le *Triduum* en l'honneur de la Nativité de la T. S. Vierge, qui commence le samedi 6, puis la solennité de Nativité pour dimanche 7.

Lundi,	1er Septembre	— Saint-Gilles, abbe, ornements blancs.
Mardi,	2	— Saint-Etienne, C., semi-double orn. blancs.
Mercredi,	3	— De la Ferie, ornements violets.
Jedi,	4	— Du S. Sacrement, semi-double, orn. blancs
Vendredi,	5	— Saint-Laurent Justinien, E. C., semi-double, ornements blancs.
Samedi,	6	— De l'Immaculée Conception, semi-double, orn blancs.

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**CATHÉDRALE.**—Samedi 6, grand'messe à 7 heures et salut à 7 heures p. m., à l'occasion du *Triduum*.

**GRAND SÉMINAIRE.**—Dimanche 31, ordination à 6 heures a. m., le soir à 8 heures, ouverture de la deuxième retraite pastorale.

---

### VISITE PASTORALE.

Dimanche 31 à Saint-Paul, près Montréal.

Dimanche 31.—Solennité des titulaires des paroisses de Saint-Louis à Terrebonne, Saint-Augustin et Sainte-Rose.

## SAINT LAURENT JUSTINIEN, EVEQUE.

5 septembre.

Laurent, de l'illustre famille des Giustiniani, vint au monde à Venise, le 1er juillet 1381. Sa mère, devenue veuve fort jeune, mit toute son application à le bien élever. Sa jeunesse fut un prodige d'innocence : à l'âge de dix-huit ans, il était un modèle de toutes les vertus et l'admiration de toute la ville. Cette âme n'était point faite pour le siècle : Dieu la formait pour être l'ornement de l'état religieux et la gloire du clergé. Etant un jour en oraison, il se sentit embrasé d'une ferveur extraordinaire, poussé à renoncer complètement au monde et à toutes ses espérances séduisantes ; il ne balança point. Ayant achevé sa prière, il alla chez les Chanoines Réguliers, et demanda d'être reçu parmi eux.

Laurent fut mis sous la direction d'un oncle maternel, qui eut seulement à modérer sa ferveur et les rigueurs de sa pénitence ; ses progrès extraordinaires dans la science des saints le rendirent bientôt un modèle de perfection pour tous ses frères. Ses austérités devinrent telles que ses supérieurs y durent apporter un adoucissement : " J'obéirai, leur dit-il, mais Dieu saura bien me dédommager de votre indulgence. " L'humilité fut sa vertu favorite : il souhaitait ardemment de passer toute sa vie dans l'obscurité. Mais sans égard pour ses vertueuses répugnances, on lui fit recevoir les ordres sacrés, et on l'éleva aux premières dignités de son ordre. Le pape Eugène IV alla plus loin ; instruit de son éminente piété et de sa haute capacité, il le désigna pour l'évêché de Venise. L'humble chanoine eut beau s'en défendre, il lui fallut obéir : il passa en prières, au pied des autels, toute la nuit qui précéda son sacre.

Devenu évêque, Laurent augmenta son assiduité à la prière et ses austérités, en raison même de son élévation ; il augmenta ses veilles, pour avoir plus de temps à donner à son peuple pendant le jour. Une simplicité et une modestie admirables présidèrent au règlement de sa maison : " La vertu seule, disait-il, donne de l'éclat à la dignité ! " Son peuple était sa famille. Dur en tout temps à lui-même, il était pour les autres d'une ineffable douceur ; il réforma les abus, dans son clergé, avec de prodigieux succès : ses exemples donnaient à ses ordonnances une invincible force. Les ouailles suivirent avec une merveilleuse docilité : on aima le pasteur, et on écouta sa voix. Le diocèse entier subit l'entraînement : l'impiété baissa la tête, le libertinage se cacha dans sa honte, et tout subit l'action de la dévorante charité de l'évêque. Le pape Nicolas V s'occupait d'élever cette brillante lumière à un poste d'où son éclat pût se répandre avec plus d'étendue ; mais, prévoyant bien qu'il ne pourrait jamais l'enlever à la ville de Venise, il transféra sur la tête de Laurent le titre du patriarcat de

Grade, et il eut besoin de toute son autorité pour imposer à l'humble évêque cette dignité nouvelle.

L'âge ni les travaux n'affaiblirent en rien la ferveur, le zèle, les austérités du saint patriarche : son amour pour Jésus, sa tendresse pour Marie, croissaient sans cesse, et Dieu le comblait tous les jours de nouvelles grâces, de plus amples faveurs. Cependant ses forces diminuaient. Le jour de Noël, pendant la messe, il se sentit extrêmement embrasé du désir de voir son Dieu, de le contempler face à face, et de jouir de lui ; au sortir de l'autel, il fut pris d'une fièvre, et, en peu de jours, réduit à l'extrémité. Comme il était couché sur la dure, selon son habitude, on voulut le transporter dans un lit. "Quoi, s'écria-t-il, mon Jésus est mort sur la croix, et un pécheur comme moi mourrait dans la mollesse ?" Il ne souffrit aucun adoucissement à ses peines dans la maladie ; après avoir dit à ceux qui pleuraient autour de lui : "Le plus beau jour de ma vie ne doit être pour personne un jour de deuil !" il rendit paisiblement son âme à Dieu, dans sa 74<sup>e</sup> année, le 8 janvier 1455.

Ses restes mortels furent enterrés dans l'église de Saint-Georges, et il se fit un grand nombre de miracles à son tombeau. Il fut béatifié en 1524, par Clément VII, et canonisé en 1690, par Alexandre VIII. Sa fête fut fixée au 5 septembre.

Ses reliques reposent aujourd'hui à l'église de Saint-Pierre, dans l'île d'Olivalo, à Venise.

*Réflexion.*—Notre Dieu a vécu sur la terre dans le travail, il est mort sur la croix, et nous, ses disciples, nous voudrions vivre dans la mollesse et l'oisiveté !

---

## ROME.

---

La fête de Saint-Pierre-ès-Liens, présidée par S. Em. le cardinal Simeoni, a été célébrée dans l'église du même nom, au milieu d'un grand concours de fidèles.

Pendant l'octave, les insignes chaînes ont été exposées dans la confession.

L'église de Saint-Pierre-ès-Liens, également appelée "basilique Eudoxienne," fut bâtie en 439, par l'impératrice Eudoxie, pour y mettre les chaînes que saint Pierre avait portées à Jérusalem et à Rome.

La première est la chaîne qui se trouvait à la prison de Jérusalem quand Pierre fut délivré par un ange.

La seconde est celle que le saint apôtre avait portée sous Néron et que sainte Rabine avait conservée.

D'après la tradition, lorsque le pape saint Léon rapprocha les deux chaînes l'une de l'autre, elles se rejoignirent miraculeusement.

—Le billet annonçant leur prochaine élévation à la dignité cardinalice a été envoyé aux prélats dont les noms suivent :

Mgr Verga, secrétaire de la Sacrée-Congrégation du Concile ;

Mgr Laurenzi, assesseur du Saint-Office ;

Mgr Masotti, secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Evêques et Réguliers ;

Mgr Gori, secrétaire de la Sacrée Congrégation consistoriale ;

Mgr Ganglbauer, archevêque de Vienne, de l'ordre de Saint-Benoît ;

Mgr Gonzalez y Diaz-Tunon, archevêque de Séville, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ;

Mgr Celesia, archevêque de Palerme, de la congrégation de Saint-Benoît du Mont-Cassin.

Ces nominations auront lieu dans le prochain consistoire, dont la date n'est pas encore fixée.

—Notre Saint Père a reçu en audience particulière Mgr Jaenig, prélat domestique de Sa Sainteté, recteur du collège austro-hongrois et de l'église de l'Anima.

Ce zélé prélat a imprimé, depuis quelque temps, une puissante impulsion aux travaux d'agrandissement qui se font au collège austro-hongrois, dans le voisinage de l'église de l'Anima.

C'est dans ces mêmes bâtiments que s'ouvrira, en novembre prochain, le nouveau collège bohème, dont le recteur sera D. Lorenzelli, ancien professeur de philosophie à la Propagande.

L'épiscopat bohème et l'empereur d'Autriche lui-même entretiendront de leurs subsides ce collège, destiné à faire tant de bien. Le Saint-Père voit avec bonheur cette fondation.

---

#### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés :

M. V. C. Clément, curé à Saint-Gabriel de Brandon.

M. F. X. Geoffroy, " Saint-Norbert.

M. J. M. Mathieu, " Saint-Alexis.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a fait, le 24 août, au Grand Séminaire, les ordinations suivantes :

*Tonsure.*—MM. H. Collin, E. Guilbeault, A. Laporte, J. Lavallée, J. C. Tessier, Montréal.

*Ordres mineurs.*—MM. A. Desrochers, Montréal ; A. Corcoran, J. E. Foucher, C. S. V.

*Sousdiaconat.*—MM. E. Joly, A. Lavigne, E. Lessard, Montréal ; G. T. Gagnon, Pontiac.

*Diaconat.*—MM. J. Beaudoin, C. E. Cadot, P. Desmarais, A. Lacasse, Montréal.

*Prêtrise.*—MM. A. N. Préville, Montréal ; D. J. Rochon, C. S. C.

TRIDUUM POUR LA NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.—S. Em. le cardinal Haynald, quelques membres du Sacré-Collège, de nombreux évêques et prélats ont présenté, il y a quelques mois, une supplique au Souverain-Pontife par laquelle ils priaient Sa Sainteté d'autoriser la célébration solennelle du dix-neuvième centenaire de la naissance de la Très Sainte Vierge, centenaire qui, selon quelques auteurs, doit tomber l'année prochaine.

Cette supplique fut soumise à la S. C. des Rites qui ne crut pas devoir l'adopter, surtout parce qu'il est impossible de déterminer d'une manière certaine l'époque de la naissance de la Vierge Marie.

Cependant, la S. Congrégation, voulant tenir compte du magnifique témoignage de piété filiale envers Marie, donné par les éminents signataires de cette supplique, a décidé de convier, par un décret spécial, tout le monde catholique à célébrer, cette année, en grande pompe, la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge en la faisant précéder d'un *Triduum* solennel, les 6, 7 et 8 septembre.

C'est pour se conformer à ce décret de la S. C. des Rites qu'un *Triduum* sera célébré dans notre diocèse, en l'honneur de la Nativité de la Sainte Vierge les 6, 7 et 8 septembre prochain.

Pendant ce *Triduum*, il sera chanté une grand'messe ou tout au moins il sera dit une messe basse avec solennité dans toutes les églises et chapelles du diocèse ; la bénédiction du Saint-Sacrement sera donnée dans l'après-midi, précédée d'un sermon ou d'une instruction ; une procession solennelle sera faite l'un des trois jours.

Les fidèles qui assisteront à l'un des exercices pourront gagner une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. Ceux qui assisteront chaque jour à l'un des exercices, et qui, durant le *Triduum*, se seront confessés, auront communie et prieront aux intentions du Souverain Pontife, pourront gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

Cent quatre-vingt-six prêtres ont suivi, au Grand Séminaire, la première retraite pastorale, qui s'est terminée samedi dernier au matin.

Le prédicateur de la retraite a été le R. P. Antoine, provincial des Oblats.

Invité par Sa Grandeur Mgr de Montréal, le Commissaire apostolique est venu donner le salut le vendredi soir. Le doyen des curés, M. Plingnet, V. F., curé de l'Île Dupas, a ensuite, au nom de tous les prêtres de la retraite, présenté une adresse à Son Excellence, qui y a répondu.

La retraite des Frères des Écoles chrétiennes a pris fin mercredi dernier. Mgr de Montréal a célébré la messe de clôture.

Après la célébration du saint sacrifice, plusieurs Frères ont pro-

noncé leurs vœux, les uns pour un an, les autres pour deux, d'autres pour trois, et d'autres, enfin, ont prononcé les vœux perpétuels.

Judi dernier, ont eu lieu quinze professions religieuses et neuf prises d'habit à la Congrégation Notre-Dame. Sa Grandeur Mgr de Montréal a présidé la cérémonie.

Mercredi, 3 septembre, se fera, à l'Hotel-Dieu, l'élection triennale de la supérieure.

Les Sœurs de l'Hotel-Dieu vont ouvrir, le mois prochain, un hôpital à Arthabaska, diocèse des Trois-Rivières, pour servir d'asile aux vieillards et aux infirmes.

M. l'abbé Pierre Bédard, missionnaire à Fall River, Mass., E. U., décédé le 24 août, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre, Chancelier.

L'ancien couvent de Saint-François, comté de Montmagny, archidiocèse de Québec, qui existait depuis 120 ans, étant devenu trop petit pour les besoins actuels, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame l'ont remplacé par un nouvel édifice d'une grande beauté.

Ce nouveau couvent a été béni ces jours derniers, ainsi qu'une cloche. M. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, présidait à la bénédiction du couvent, et M. Paradis, curé de Saint-Raphael, à celle de la cloche.

Dans son sermon, le R. P. Royer a fait le panégyrique de la vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la congrégation.

Par son mandement en date du 15 août 1884, Mgr Laflèche vient d'ériger et d'instituer dans son diocèse un chapitre de chanoines ainsi composé :

*Chanoines titulaires.*—MM. C. O. Caron, Prévost; Luc DesIlets, V. G.; Ls. Richard, Primicier; L. S. Rheault, Archidiacre; J. B. Comeau, Théologal; F. X. Cloutier, Pénitencier; Isaac Gélinas, Sup. du Sém. de Nicolet; J. Prince, curé de Saint-Maurice; Ls. Pothier, curé de Warwick; M. Marchand, curé de Drummondville; Th. Carufel, curé de Sainte-Anne de la Pérade.

*Chanoines honoraires.*—MM. J. Boucher, curé de la Rivière du-Loup; D. Marcoux, curé de Champlain; H. Dostie, curé de Gentilly.

L'installation solennelles chanoines aura lieu le 11 septembre, à la Cathédrale.

Le R. P. Juttau, Dominicain, vient de quitter Saint-Hyacinthe, pour aller fonder une nouvelle maison de son ordre à Ottawa.

La retraite pastorale du diocèse de Sherbrooke a commencé

lundi dernier au Séminaire, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr A. Racine.

Comme nous l'avons déjà annoncé les religieuses Ursulines de Québec ont fondé un monastère à Stanstead, diocèse de Sherbrooke.

Pour attirer sur le nouveau couvent les bénédictions de Dieu, un *Triduum* y sera célébré dans la chapelle les 8, 9 et 10 septembre.

Une indulgence de quarante jours est accordée à toutes les personnes qui assisteront aux exercices de ce *Triduum*.

**NÉCROLOGIE.**—Une mort que rien ne faisait prévoir vient encore d'enlever dans la force de l'âge un prêtre distingué : M. J. B. Pierre Bédard, curé de Fall-River, Mass. Il est décédé le 24 courant à sa résidence, après une courte maladie.

Né le 5 novembre 1842, M. Bédard fut ordonné prêtre le 22 décembre 1866. Après avoir rempli plusieurs vicariats dans le diocèse de Montréal, il passa aux Etats-Unis où il fonda une mission à Fall-River, diocèse de Providence.

Les obsèques du regretté M. Bédard auront lieu à Fall-River.

### LA SPOLIATION DE LA PROPAGANDE.

Ce grand acte d'iniquité, ce vol qui se cache sous des formes légales, est maintenant consommé.

Une dépêche annonce que la vente publique des derniers biens de la Congrégation est publiée. Tandis que la cause était pendante, et avant que la Cour de cassation italienne eût prononcé en dernier ressort, le commissaire royal avait commencé la liquidation : il ne restait plus que 500,000 francs environ de biens-fonds.

Cette manière de procéder, qui est une violation évidente des premiers principes de la justice, montre assez combien peu on respecte les droits de propriété, quand c'est l'Eglise qui possède.

Le prix des biens vendus sera inscrit au grand livre de la dette italienne et la rente doit être payée à la Congrégation. Comment espérer que les promesses seront fidèlement exécutées ? On a si souvent, depuis quatorze années, violé la parole donnée et les lois de *garanties* !

### LES FILLES DE LA SAGESSE.

Le 30 de ce mois s'embarqueront au Havre, en destination du Canada, des sœurs qui se rendent à l'orphelinat agricole de Montfort pour y exercer leurs œuvres de charité.

Ces religieuses—les Filles de la Sagesse—forment la troisième



branche de l'admirable famille que le vénérable Grignon de Montfort établit, vers 1700, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, Vendée, où est encore la maison-mère. Les Filles de la Sagesse sont partout en France : on les trouve dirigeant une cinquantaine d'orphelinats ; placées à la tête des grands hôpitaux maritimes de Brest, Cherbourg, Toulon ; prodiguant leurs soins dans les prisons, les hospices d'aliénés, etc.

Les Filles de la Sagesse viennent d'avoir leurs martyres ; quatre d'entre elles ont succombé, victimes de leur charité, en soignant les cholériques de Toulon.

Nos lecteurs liront, avec d'autant plus d'intérêt les détails donnés par la *Semaine catholique* de Luçon sur le dévouement sur-humain des Filles de la Sagesse, luttant contre le terrible fléau, que ces héroïques religieuses vont, d'ici à quelques jours, prodiguer leurs soins aux orphelins de Notre-Dame de Montfort.

“ Lors de l'apparition du terrible fléau, qui sévit en ce moment à Toulon, les supérieurs généraux de la Congrégation de Sagesse se trouvaient à la Chartreuse d'Auray. M. le préfet maritime demandait des sœurs ; les supérieurs firent donc un appel : il eut un écho dans tous les cœurs. Celles à qui leurs infirmités ne permettaient pas d'offrir leurs services enviaient le sort des autres. Deux seulement furent envoyées de la Chartreuse d'Auray.

“ Dès son retour à la Maison Mère, la supérieure générale reçut du ministre de la marine une nouvelle demande et là, comme à la Chartreuse, toutes n'avaient qu'un désir : celui d'aller partager les périls de leurs devancières. Les cinq religieuses choisies alors excitèrent donc parmi leurs sœurs, non un sentiment de compassion à la pensée du danger qui les menaçait, mais une sainte jalousie.

“ Quelques jours après, quatre autres hospitalières furent envoyées pour remplacer les victimes de la charité dont les noms suivent :

“ 1o. La première atteinte par le fléau fut la Sœur **SAINTE-MACÉDONIE**.—Née à Neuvy, diocèse d'Angers, le 19 juillet 1843, elle entra dans la Congrégation de la Sagesse en 1879 et, depuis cette époque, elle remplit divers emplois à l'hôpital de la marine.

“ Le 5 juillet, elle assista aux offices du dimanche, mais aussitôt après les vêpres, se sentant malade, elle demanda une tasse de thé. Sa supérieure fut effrayée de l'altération de ses traits et immédiatement elle la fit coucher.

“ Ce ne fut qu'à 7 heures qu'on acquit la certitude de la gravité du mal, mais il fit en deux heures de si rapides progrès, qu'on jugea prudent d'administrer à sœur Macédonie les derniers secours de notre sainte religion. Elle les reçut en pleine connaissance, fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie et renouvela ses vœux avec toute la ferveur de son âme. Les médecins, qui avaient été appelés dès le début, ne l'abandonnèrent pas ; ils lui prodiguèrent leurs soins ; mais tout fut inutile : la nuit et la journée du lendemain furent très mauvaises et, vers 6 heures du soir, elle s'éteignit doucement.

“ La supérieure, espérant qu'on pourrait la garder jusqu'au lendemain dans la chapelle mortuaire, l'avait fait mettre dans le cercueil, mais cette précaution n'empêcha pas que l'enterrement eût lieu le soir même; ce qui augmenta encore la douleur de ses compagnes.

“ Les sœurs reçurent en cette circonstance *les plus vives marques de sympathie de la part du préfet maritime, des médecins et de toutes les personnes de leur connaissance.*

“ 20. Le 8 juillet succombait à son tour la SŒUR SAINTE-ADELPHINE. Née à Faouët, diocèse de Vannes, en 1829, elle entra dans la Congrégation de la Sagesse le 4 octobre 1853. Elle se montra toujours bonne et attentionnée pour les malades qui lui étaient confiés. En 1870, se trouvant à l'hôpital de Niort, elle fit paraître un admirable dévouement dans les soins qu'elle prodigua aux blessés décimés par la variole noire. Elle passa tout cet hiver rigoureux au chevet de ses pauvres malades, s'oubliant toujours elle-même pour leur procurer quelque soulagement. Elle resta à Niort jusqu'au mois de février 1884, époque à laquelle les supérieurs l'envoyèrent à l'Hôtel-Dieu de Toulon. C'est sur ce dernier théâtre de sa charité qu'elle devait recevoir la couronne promise aux fidèles épouses du Christ, à celles qui lui donnent, dans la personne des pauvres, non un verre d'eau froide seulement, mais ce qu'elles ont de plus précieux : leurs prières, leurs soins dévoués et affectueux.

“ Le matin de sa mort, elle avait assisté à la messe, fait la sainte communion et quoiqu'elle fût déjà très fatiguée, elle voulut servir le déjeuner à ses malades. Une des sœurs la rencontrant alors, vit qu'elle souffrait et alla prévenir la supérieure. Celle-ci fit immédiatement appeler le médecin, qui reconnut la gravité de la maladie et soigna la sœur en conséquence.

“ Elle-même, dès qu'elle se sentit prise, demanda à recevoir les derniers Sacrements et témoigna, en cette occasion, sa piété d'une manière qui toucha profondément tous ceux qui en furent témoins. Le soir elle rendait son âme à Dieu.

“ 30. SŒUR MARIE-ANATOLIEN, née à Pénestin, diocèse de Vannes, le 18 octobre 1845, fit profession dans la Congrégation des Filles de la Sagesse, le 29 septembre 1867. Elle fut envoyée aussitôt après à l'hôpital de la marine, qu'elle n'a pas quitté depuis cette époque.

“ Active et dévouée, elle ne craignait aucune fatigue quand il s'agissait de rendre quelque service. Lors de l'apparition du fléau, elle fut chargée d'une salle de cholériques et là, plus que jamais, elle se montra charitable.

“ La veille de sa mort, elle avait fermé les yeux à deux infirmiers, et l'excès de fatigue qu'elle éprouva dans la journée du 12, épuisa complètement ses forces. Dans la nuit, elle se trouva souffrante, mais comme les douleurs n'étaient pas aiguës, elle pensait que ce ne serait qu'une légère indisposition. On lui proposa néan-

moins de recevoir les derniers Sacrements, ce qu'elle accepta de bon cœur en disant : " Je ne vais pas mourir, je ne souffre pas beaucoup, cependant qu'on me donne l'Extrême-Onction, cela me guérira tout à fait." Elle était admirable de foi, d'énergie, encourageant sa supérieure et ses sœurs, les consolant de son mieux.

" Elle baisait son crucifix et ne cessait de prier, car elle avait toute sa connaissance. A 5 heures du matin, elle devint noire; tous les secours de la médecine lui avaient été inutilement prodigués; à 10 heures et demie elle échangeait la terre pour le Ciel.

" A 4 heures du soir eut lieu son enterrement et, malgré une chaleur excessive, les autorités de la marine, le général, les médecins tinrent à accompagner l'humble servante des pauvres à sa dernière demeure.

" 40. La quatrième victime de la charité fut la Sœur SAINT-NONNENT, née à Sarzeau, diocèse de Vannes. Cette excellente religieuse avait déjà rendu d'immenses services aux pauvres et aux malades dans plusieurs hôpitaux, particulièrement à la Roche-sur-Yon, où elle resta 7 ans. Elle se trouvait à la maison-mère, lorsqu'on fit appel aux sœurs de bonne volonté. Elle supplia si instamment les supérieurs de l'autoriser à partir pour Toulon, qu'on lui accorda ce privilège sollicité par tant d'autres. A son arrivée à l'Hôtel-Dieu, elle fut placée dans une ambulance qu'on venait d'improviser. Elle prodigua ses soins aux cholériques; mais après huit jours, elle fut atteinte du terrible mal et succomba le 16 juillet, après quelques heures de souffrance."

---

## LE JOURNALISME A SENSATION.

---

Mgr Elder, dans une conversation avec le représentant du *Post* de Cincinnati, s'est exprimé en termes très énergiques au sujet des journaux s'empressant de raconter dans tous leurs détails les scandales qui se produisent.

Sa Grandeur a judicieusement indiqué le mal que ces journaux peuvent faire; ses paroles ont partout leur application, aussi les reproduisons-nous d'après la traduction qu'en donne le *Courrier du Canada* :

" Une des sources les plus fructueuses d'immoralité et de désordres dans notre diocèse, c'est la pratique suivie par les journaux quotidiens de consacrer un grand espace aux récits détaillés des crimes et des scandales, mis en relief au moyen de descriptions pittoresques et émaillées de fleurs, pour attirer l'attention et frapper l'imagination, particulièrement des jeunes filles. Nous savons très bien que le contact habituel avec des gens vicieux et dépravés tend nécessairement à vicier les goûts et les habitudes de ceux qui le subissent. Une personne qui est forcée de venir

en contact avec de semblables individus trouve qu'il n'est pas facile de se préserver entièrement de leur influence désastreuse.

"Que dire donc de ceux qui mettent chaque matin tous nos jeunes garçons et nos jeunes filles en compagnie de tels caractères, jusqu'à ce qu'ils deviennent familiers avec tout ce qui est bas, vulgaire et honteux dans la ville, qui leur servent cette nourriture pestilentielle tous les matins avec un approvisionnement plus considérable le dimanche, et qui fournissent un aliment funeste pendant tout le jour à leurs pensées et à leur imagination dans les rues, dans les boutiques, dans les manufactures, et dans leurs familles? En vérité, l'ennemi le plus acharné peut difficilement inventer un moyen plus sûr pour corrompre un peuple et pour répandre la pourriture dans notre république.

"Je ne puis comprendre comment un directeur ou toute autre personne attachée à la rédaction d'un journal, s'il est réellement un citoyen respectable, s'il est père de famille et a des garçons et des filles, s'il a du respect pour sa femme et pour lui-même, je ne puis comprendre, dis-je, comment il peut contribuer ainsi à répandre la corruption. Je suppose que ces journalistes ont été amenés là par degrés, dans leur désir de fournir des nouvelles à leurs lecteurs, et qu'on n'a pas appelé leur attention sur les conséquences affreuses de leur conduite. Si un gamin trouvait dans une mesure des chiffons infectés de petite vérole et qu'il lui prit la fantaisie de les jeter un bon matin dans nos rues et de les secouer même à nos portes, il agirait comme celui qui écrit des nouvelles à sensation.

"Mais quelle punition la justice n'infligerait-elle pas au coupable? Pour l'amour de la famille et de la patrie, vous, journalistes, vous devez réfléchir à ce que vous faites, et mettre fin à cette pratique honteuse. Et il n'y a aucune raison de continuer ce système.

"Si les journalistes n'abandonnent pas cette ligne de conduite, nos pères de familles et les citoyens en général devront, pour le bien de leurs enfants et de la société, arrêter ce courant de corruption. Ils peuvent assurément trouver moyen de faire comprendre aux journalistes qu'ils ne permettront pas davantage cette corruption des esprits et des cœurs."

---

## LA PRIÈRE.

---

Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger, et votre âme plus contente?

La prière rend l'affliction moins douloureuse et la joie plus pure : elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste.

Que faites-vous sur la terre, et n'avez-vous rien à demander à Celui qui vous y a mis?

Vous êtes un voyageur qui cherche la patrie. Ne marchez point la tête baissée : il faut lever les yeux pour reconnaître sa route.

Votre patrie, c'est le ciel ; et quand vous regardez le ciel, est-ce qu'en vous il ne se remue rien ? est-ce que nul désir ne vous presse ? ou ce désir est-il muet ?

Il en est qui disent : " A quoi bon prier ? Dieu est trop au-dessus de nous pour écouter de si chétives créatures."

Et qui donc a fait ces créatures chétives, qui leur a donné le sentiment et la pensée, et la parole, si ce n'est Dieu ?

Et s'il a été si bon envers elles, était-ce pour les délaisser ensuite et les repousser loin de lui ?

En vérité, je vous le dis, quiconque dit dans son cœur que Dieu méprise ses œuvres, blasphème Dieu.

Il en est d'autres qui disent : " A quoi bon prier ? Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce dont nous avons besoin ? "

Dieu sait mieux que vous ce dont vous avez besoin, et c'est pour cela qu'il veut que vous le lui demandiez ; car Dieu est lui-même votre premier besoin, et prier Dieu, c'est commencer à posséder Dieu.

Le père connaît les besoins de son fils ; faut-il, à cause de cela, que le fils n'ait jamais une parole de demande et d'action de grâces pour son père ?

Quand les animaux souffrent, quand ils craignent ou quand ils ont faim, ils poussent des cris plaintifs. Ces cris sont la prière qu'ils adressent à Dieu, et Dieu l'écoute. L'homme serait-il donc dans la création le seul être dont la voix ne dût jamais monter à l'oreille du Créateur ?

Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit leurs tiges flétries pencher vers la terre ; mais humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur et relèvent leur tête languissante.

Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme de l'homme, et la dessèchent. La prière est la rosée qui la rafraîchit.

LAMENNAIS.

---

## DOCUMENTS ÉPISCOPAUX PUBLIÉS PAR LES "SEMAINES RELIGIEUSES."

---

• Nous lisons dans l'*Ami du clergé* ce qui suit :

“ Un évêque a-t-il le droit de se servir de la *Semaine religieuse* de son diocèse pour faire parvenir à sa connaissance des décrets, règlements, etc. ?

“ Dans certains diocèses, les évêques ont dit que les documents, ordonnances publiés par la *Semaine* avec leur signature ou celle du grand-vicaire devaient être regardés comme officiels et par conséquent obligatoires ; quelques personnes prétendent que les évêques

n'ont pas le droit de se servir de ce moyen : Que penser de leur opinion ?

“ Réponse. — Nous ne voyons pas quelles raisons on pourrait alléguer pour interdire à l'évêque de se servir de la *Semaine religieuse* du diocèse pour la publication officielle de ses règlements, décrets, etc.

“ D'après les principes généraux, la publication nécessaire et suffisante d'une loi est celle qui permet à la loi de parvenir à la connaissance de la majorité de ceux qu'elle oblige ; or, la publication dans la *Semaine religieuse* permet d'atteindre ce but.

“ Nous ne connaissons aucune loi spéciale qui s'oppose à la publication d'une loi ecclésiastique dans un journal. On peut même invoquer, pour la validité de cet usage, la pratique des gouvernements civils, qui ne donnent publication officielle des lois que dans un journal.”

---

## DÉVOUEMENT DES CHEFS DE L'ÉTAT EN FRANCE.

---

Nous disions dans notre dernière chronique que les chefs de l'État, en France, ont toujours su prodiguer leur argent et leurs consolations aux victimes des épidémies ; en voici les preuves touchantes :

En 1832, S. A. R. Mme la duchesse de Berry, alors en exil, envoyait 12 mille francs pour les indigents atteints par la contagion. “ Le secours n'est sans doute pas proportionné au besoin, écrivait Chateaubriand, chargé de remettre cet argent, mais c'est le *denier de la veuve*.”

En 1866, l'impératrice Eugénie, alors dans tout l'éclat de sa puissance et de sa beauté, s'empressait de se rendre à Amiens pour y visiter les cholériques. Arrivée à l'hôpital, elle s'approcha d'un malheureux prêt à expirer, lui prenant les mains, lui adressant des paroles d'encouragement et de piété. A ce langage le moribond croit que c'est la sœur qui lui parle et lui pressant la main : “ Je vous remercie ma sœur, lui dit-il.” La religieuse lui dit : “ Vous vous trompez, mon ami, ce n'est pas moi, c'est notre bonne impératrice qui vous parle.”

— Laissez, ma sœur, reprit spontanément l'impératrice. Il ne peut pas me donner un plus beau nom.”

C'est certainement un des plus beaux actes que l'on puisse citer à l'honneur de cette malheureuse femme qui a souffert depuis les plus cruelles tortures comme souveraine, comme épouse et comme mère.

On se rappelle aussi le courage de Louis-Napoléon, lors des terribles inondations de la Loire. Monté dans une petite barque, il parcourait le fleuve furieux pour aller porter des secours et arra-

cher à la mort les malheureux réfugiés sur les toits de leurs maisons.

Lors des inondations de la Garonne, le maréchal de MacMahon s'empessa de se rendre dans les villes désolées. Toulouse, Agen, Bordeaux le virent, entouré de ses ministres, se portant sur les points les plus menacés, bravant les dangers les plus sérieux et distribuant aux malheureux inondés des consolations et d'abondantes aumônes.

---

## LA NOUVELLE EGLISE DE CHANDERNAGOR, INDES FRANÇAISES.

---

Le 2 mai 1757, Chandernagor se trouvant menacée par les Anglais, un conseil de guerre décida que, pour sauver la place, il était nécessaire de détruire l'église. En raison de l'exécution de cette mesure, le curé de la paroisse fut contraint de se réfugier, pour offrir le service divin, dans un magasin, et c'est dans ce local que les offices ont toujours été célébrés jusqu'à cette année, 1884.

Il y a quatorze ans, le zèle missionnaire qui remplit encore en ce moment les fonctions de curé de Chandernagor, le R. P. Barthet, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, conçut la pensée de remplacer le magasin par un édifice plus convenable. Non-seulement les catholiques, mais des protestants, des Hindous, des musulmans, voulurent, par leur offrande, contribuer à cette œuvre, et le 25 janvier 1875 on posait la première pierre de l'édifice. Depuis cette époque, les travaux parfois étaient poussés activement, parfois aussi interrompus, selon les ressources disponibles, le P. Barthet s'étant toujours tenu en garde contre toute entreprise hasardeuse. Enfin, maintenant, voilà l'église debout, elle a été livrée au culte le 27 janvier dernier.

La nouvelle église, un des plus beaux monuments de Chandernagor, est située presque sur la rive du fleuve.

Mgr Gathals, de la Compagnie de Jésus, archevêque de Calcutta, a béni la nouvelle église. La cérémonie eut lieu avec beaucoup de pompe et, le soir, un salut solennel, avec chant du *Te Deum*, clôtura dignement cette belle journée.

---

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

---

Depuis la publication de l'encyclique *Humanum Genus*, beaucoup de personnes ont dit que la franc-maçonnerie anglaise était à l'abri des censures renouvelées et sanctionnées par Léon XIII. Par la composition de ses loges et par le but qu'elle poursuit, elle est, disait-on, bien différente de la franc-maçonnerie française et italienne; elle doit donc être traitée autrement.

La réponse à cette erreur préjudiciable, le R. P. Gavin, de la compagnie de Jésus, nous la fournit dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à Kensington, Angleterre.

Après avoir rappelé cette parole d'un homme d'Etat disant qu'il n'y avait plus debout dans le monde que deux grands pouvoirs : l'Eglise et les sociétés secrètes, le R. Père ajoute :

“ L'Eglise catholique a frappé ces sociétés d'excommunication, de sorte que ni en Angleterre ni autre part, aucun membre de la franc-maçonnerie ne peut participer aux sacrements, et aucun catholique mourant membre de cet ordre, ne peut recevoir les honneurs d'un enterrement chrétien.”

La présence dans la franc-maçonnerie anglaise d'hommes d'une vie irréprochable, d'une grande intégrité, qu'on ne saurait soupçonner de trahison ou de déloyauté, rend, à cause des vertus qu'ils possèdent, la secte d'*autant plus dangereuse*; car ce qu'il peut y avoir de respectable dans la franc-maçonnerie résulte uniquement du caractère estimable de quelques-uns de ses membres.

D'ailleurs, l'encyclique ne fait pas de différence; toutes les sociétés secrètes sont condamnées; un catholique ne peut pas plus faire partie de la franc-maçonnerie anglaise que de toute autre.

Pour compléter la démonstration du P. Gavin, nous citerons les lignes suivantes du *Bulletin* de la Grande Loge Ecossaise :

“ La franc-maçonnerie ne peut que savoir le plus grand gré à la papauté de sa dernière encyclique. Léon XIII, avec une autorité incontestable, vient de démontrer une fois de plus qu'il existe un abîme infranchissable entre l'Eglise, dont il est le représentant, et la Révolution, dont la franc-maçonnerie est le bras droit.”

On ne peut être plus clair et on ne peut en même temps donner plus complètement raison au Souverain-Pontife condamnant également toutes les sectes.

L'Allemagne, malgré toutes <sup>\*\*</sup> les avances que lui fait le gouvernement italien et tous les services qu'il est prêt à lui rendre, n'est nullement disposée à admettre les prétentions de l'Italie à une reconnaissance universelle de son droit.

Les journaux allemands de toute nuance le lui ont déjà fait comprendre; mais aucun jusqu'ici ne le lui avait dit aussi clairement que le *Reichsbote*, organe des conservateurs protestants.

Ce journal déclare en effet que “entre prendre acte d'un fait accompli et reconnaître la légalité d'une invasion il y a loin, et que du reste on ferait mieux de ne pas faire parade d'une telle reconnaissance!”

Quoique fasse le gouvernement italien, de tout côté lui arrive la certitude que la question romaine n'est pas résolue et que si les gouvernements peuvent tolérer son usurpation, ils ne la reconnaîtront jamais; l'Italie a eu pour elle la force, elle n'aura jamais le droit, et l'Allemagne ne manquera pas une occasion de le lui faire savoir.



Le chef du parti catholique en Allemagne, M. Windthorst, vient de donner un bel exemple de désintéressement. Il veut travailler *non pour soi mais pour la bonne cause* ; en voici la preuve.

Pour lui donner un témoignage éclatant de reconnaissance, les catholiques allemands avaient acquis, par voie de souscription, une splendide villa sur le Moritzberg. C'est une véritable merveille que la nature et l'art se sont plu à embellir. Mais M. Windthorst n'a pas cru pouvoir accepter ce don, ne voulant pas que ses ennemis pussent le soupçonner de lutter pour ses intérêts personnels. La villa va être revendue aux euchères.

Voilà comme se conduisent les catholiques ; ils se prodiguent, ils délaissent leurs affaires personnelles, ils oublient leurs intérêts et ne veulent en paiement que la reconnaissance et l'estime de leurs concitoyens, évitant avant tout de donner prise à un soupçon qui pourrait ternir la noble cause qu'ils servent.

\* \* \*  
Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la mort de Mgr Ramadié, évêque d'Albi (France), un journal de Perpignan publie le pieux écrit placé par le prélat en tête de son testament :

“ Au nom de la Très Sainte Trinité.

“ Après avoir recommandé ma pauvre âme à Dieu et m'être jeté dans les bras de son infinie miséricorde, après m'être enfermé dans le Sacré-Cœur de Jésus, après avoir appelé à mon secours l'Immaculée Vierge Marie, saint Joseph, patron des agonisants, mon ange gardien et mes saints patrons, j'ai écrit mon testament olographe.

“ J'accepte la mort, si douloureuse qu'elle puisse être, avec une soumission absolue à la volonté divine. Hélas ! je l'ai méritée, et souvent ! En ce jour consacré à la passion de mon Maître, j'unis ma dernière heure, mon sacrifice à son auguste sacrifice, et je le supplie de me donner une large part à ses mérites infinis.

“ Je meurs dans la foi catholique, apostolique et romaine, dans une entière soumission d'esprit et de cœur, dans un dévouement sans bornes au Souverain-Pontife, dans l'adhésion la plus sincère à toutes les doctrines de la sainte Eglise, et en particulier aux dogmes définis dans le concile œcuménique du Vatican.

“ Je prie Dieu de me pardonner mes fautes. Je regrette vivement d'avoir fait involontairement, je l'assure, de la peine à mes prêtres dans l'administration des diocèses de Perpignan et d'Albi. Si l'on soupçonnait combien est lourde la responsabilité qui pèse sur la conscience des évêques, on aurait pour eux une immense compassion. Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ne l'ont pas compris, sans excepter personne, comme je veux être pardonné moi-même....”

Ce testament si édifiant et qui montre la vive piété dont était animé Mgr Ramadié, est daté du 23 mars 1884, *le saint jour du vendredi saint*,

## LA MAMAN DE HUIT ANS.

(Suite.)

### II

— Oh ! mon Dieu ! comment vais-je faire ? je voudrais pourtant être là quand la petite viendra.

— Levez-vous et habillez-vous toute seule.

— Toute seule, maman ? mais jamais je ne pourrai !

— Et pourtant vous avez des mains comme moi, comme votre bonne et vous savez très bien vous-en servir quand c'est pour faire une chose qui vous plaît.

— Mais Adèle est là exprès pour me servir.

— Et est-ce une raison pour consentir à rester maladroite et dépendante toujours de tout le monde ?

— Mais qu'est-ce que diraient mes amies si elles savaient que je m'habille seule comme une pauvre fille, moi qui ai une maman si riche ? Elles ont toutes une bonne pour les soigner.

— Alors je les plains beaucoup, car, ma fille, il se pourrait que Dieu voulût changer leur position et la vôtre, et si jamais il vous envoyait quelques grands revers, comment pourriez-vous les supporter si vous ne saviez rien faire par vous-même ? Il faut constamment vivre au milieu des richesses avec la pensée qu'on peut les perdre.

— Je vais essayer, petite maman, mais je crains bien d'être fort maladroite.

— Elle fut en effet bien maladroite, son bain fut très mal pris, bien des cordons furent noués d'abord, cassés ensuite ; bien des cheveux arrachés, et enfin de guerre lasse elle allait y renoncer en pleurant lorsque Adèle arriva et lui apprit que la petite Rosa était là.

En entendant sa maman descendre elle lui cria :

— Maman, faites-la attendre, je serai bientôt prête.

Mais le *bientôt prête* se trouva être une demi-heure, car Sophie était coquette et exigeait que ses nattes fussent bien lisses, que sa guimpe fût bien ajustée, sa ceinture bien nouée ; si bien que lorsqu'elle descendit, en courant, l'escalier qui conduisait au boudoir de sa mère, elle aperçut par la fenêtre Rosa qui s'en allait avec ses deux petits frères.

— Oh ! quel malheur ! Rosa, Rosa, revenez !

Mais Rosa n'entendit pas et Sophie s'asseyant sur la dernière marche, se mit à pleurer de tout son cœur.

Madame Wilson entendait bien de son boudoir les sanglots de sa petite Sophie, mais, désirant que la leçon lui profitât réellement, elle ne se dérangea point pour l'aller consoler. L'enfant fut bien-

tôt lasse d'épancher toute seule sa douleur, et, les yeux encore gonflés de larmes, alla trouver sa mère.

—Maman, pourquoi avez-vous si tôt laissé partir Rosa ? Je voulais la voir et causer avec elle.

—Elle n'avait pas le temps de vous attendre, mon enfant, elle ne peut retarder l'heure de son atelier.

—Tout le plaisir de ma journée est gâté maintenant ! Elle pouvait bien rester pour moi, elle aurait eu une heure de moins à travailler, voilà tout.

—Et une livre de pain de moins à rapporter chez elle.

—Vous auriez pu, maman, lui donner l'argent qu'elle aurait perdu.

—Non, ma fille, je n'aurais pu le faire, car j'eusse ainsi encouragé chez elle un mouvement de paresse bien funeste pour un enfant de sa classe. Elle connaît bien quoique si jeune, la valeur du temps ; tâchez de l'apprendre d'elle, au lieu de l'initier à vos coupables habitudes.

Sophie fit une grimace de mécontentement ; elle était habituée à voir tout céder à ses caprices, et trouvait sa mère bien pleine de sévérité.

—Que vais-je donc faire aujourd'hui, reprit-elle, en allant appuyer son front contre la croisée ? Voilà qu'il pleut, et nous ne pourrions sortir ! Que le temps me semblera long ! Et à vous maman ?

—Je crains bien, au contraire, que la journée ne soit trop courte pour tout ce que j'ai à faire.

—Je voudrais bien avoir beaucoup à faire ! je ne m'ennuierais pas tant ! Mais une fois que j'ai pris ma leçon de lecture, je n'ai plus rien qui m'occupe.

—Il ne tient qu'à vous d'être occupée, et d'une manière bien agréable. Il est temps que vous appreniez l'écriture, la grammaire et la géographie ; mais je veux attendre, pour vous les faire commencer, que vous ayez mérité d'être ainsi traitée en grande fille !

—Oh ! ce ne sera pas celà qui sera une récompense, c'est au contraire bien ennuyeux ; et plus tard je commencerai, mieux cela vaudra. Ma tante et ma bonne me disent toujours que j'ai bien le temps d'apprendre toutes ces choses ; que lorsqu'on est riche, on n'a pas besoin de se fatiguer à étudier ; que c'est bon pour les enfants qui seront un jour obligés de gagner leur vie.

Madame Wilson soupira en entendant la réponse de sa fille. Elle adressa dans son cœur une prière à la sainte Vierge, afin que celle-ci daignât l'aider dans sa tâche difficile. Il en coûtait beaucoup à son amour maternel d'être toujours froide et sévère avec sa fille unique, dont elle avait été si longtemps séparée, mais sa conscience lui disait qu'avant tout, elle devait tout faire pour sauver ce jeune cœur, et redresser ce jugement inexpérimenté, qu'une mauvaise éducation avait complètement faussé.

Mais elle comprenait que sur ce caractère, rendu rebelle par de

coupables complaisances et de serviles flatteries, les reproches continuels auraient peu de prise, et finiraient au contraire par lui aliéner les affections de sa fille. Cette fois donc elle se tut encore; mais résolut plus que jamais d'essayer de la corriger par des leçons mises en pratique.

—Que faites-vous donc là, maman, avec tous ces morceaux d'étoffe ?

—Je vais en faire des chemises, des jupons, des robes et des tabliers pour Rosa et ses frères.

—Ah ! comme c'est petit ! que c'est joli ! C'est comme lorsque je travaille pour ma poupée de cire. Ma tante a trouvé que je lui avais très bien fait son trousseau. Adèle m'a très peu aidée.

—C'est vrai ! j'ai été bien agréablement surprise en voyant que vous savez bien coudre.

—Mais alors je pourrai peut être vous aider à travailler pour ces pauvres petits ? demanda timidement Sophie.

—Volontiers, répondit madame Wilson, heureuse de la voir si prompte à participer à une œuvre de charité ; voilà le bas d'une robe que vous pouvez ourler.

Sophie s'y mit de tout cœur, eut bientôt fini son ourlet, et fit, de plus une petite chemise.

Huit jours se passèrent dans un travail assidu. Dès le matin, Sophie se levait et n'acceptait l'aide d'Adèle que pour les choses que vraiment une enfant de son âge ne pouvait faire seule. Sa petite figure, toujours épanouie et souriante, exprimait la satisfaction intérieure; et les caresses de sa mère étaient sa douce récompense.

Rosa revint chercher les effets confectionnés, et cette fois elle fut reçue par Sophie, qui, descendue la première, était occupée à terminer une petite robe. Madame Wilson ne se fit pas attendre, et commença à plier les objets pour en faire un paquet. En prenant la robe que Sophie venait d'achever, elle entendit quelque chose sonner dans la poche. Elle y mit la main, et fut surprise d'en retirer douze francs en petite monnaie blanche. Elle regarda sa fille qui, rouge et confuse, baissait la tête.

(A Suivre.)

---

### LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'ils accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine Religieuse*, en retard dans leur abonnement, comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible, de faire des frais de collection après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois, et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance !!

---

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
déliivrés de leurs péchés:  
1<sup>re</sup> M<sup>o</sup>ch. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Céline Jobin — Louis Lamoureux — Cordélia Rivet — Mi-  
chael Butler — Marie Galipeau — Chs. Grant — Emile Hardy  
— Marc Lapointe — Joseph Fellen — Pascal Allard — Joseph  
Labelle — Corinne Larin — Charles Labelle — Catherine Ryan  
— Bridget Millin — Mary O'Brien — J. Patrick Sweney — Jo-  
seph Charbonneau.

DE PROFUNDIS.



## Été 1884.



Nouveaux Poëles à l'huile de charbon à  
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,  
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-  
liorés pour ouvriers, Serrures de toute  
sorte, qualité rare, Presses à fruits, etc.

**L. J. A. SURVEYER**  
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

## LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que  
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut  
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

## PERRAULT & MESNARD

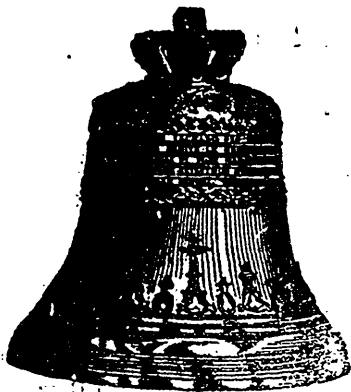
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE OLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Cou 16, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Boullac, 229 Notre Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

**ATELIER DE**

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise, et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et d's Etat-Unis, en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU**  
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

**GABOURY & GADREUX**

**ENTREPRENEURS** d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139  
MONTREAL.

**WILLIAM BRITTON**

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**NO 15 Rue CLAUDE, No 15**  
MONTREAL.

# 25 Cts

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

## LANTHIER & Cie..

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons le Martin, Sangster, etc.—Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

## Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

## 111, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagachetière

MONTREAL.

## ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

## MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARUAND, Tailleur.

## CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell Foundry Co.

TROY N.-Y., U.-S.

## MEARS & STAINBANK

LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS  
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sommiers & fer.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

### Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

## ART RELIGIEUX

### SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

## LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

## RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

Addresser : CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,

Troy, N.-Y., U. S. A.

---

AUX ECONOMES  
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIÈRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.